



DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Restauration scolaire Accueil périscolaire matin et soir Accueil périscolaire mercredi

INFORMATIONS DESTINÉES À L'ENSEMBLE DES USAGERS DÉPOSANT UNE DEMANDE D'INSCRIPTION À UN SERVICE MUNICIPAL D'ACCUEIL D'ENFANTS

L'inscription aux services communaux se fait par le biais d'un dossier unique d'inscription. Cette inscription est valable pour les activités régulières sur l'année scolaire.

Pour les activités « saisonnières » (centre de loisirs pendant les vacances), un dossier d'inscription spécifique devra être rempli et transmis au service concerné

POURQUOI UN DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION ?

- ✓ Pour faciliter les démarches administratives des usagers en allégeant l'ensemble des procédures à respecter lors de chaque inscription d'un enfant à une activité ;
- ✓ Pour permettre aux familles de ne communiquer qu'une seule fois l'ensemble des informations relatives à leur situation professionnelle et familiale par le biais de ce formulaire unique à compléter soigneusement ;
- ✓ Pour éviter que chaque usager ne soit obligé de produire à plusieurs reprises une même pièce justificative lors d'inscriptions à des activités différentes au cours d'une même année, sous réserve que sa situation professionnelle ou familiale n'ait pas changé.

QUELS JUSTIFICATIFS L'USAGER DOIT-IL COMMUNIQUER POUR UNE PREMIÈRE INSCRIPTION ?

- ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile ;
- ✓ Fiche sanitaire de liaison (portant autorisation de soins et d'hospitalisation en cas d'urgence et mention de la validité des vaccinations obligatoires) ;
- ✓ En cas de divorce : extrait du jugement précisant les conditions de garde ou en cas de garde alternée ou de garde conjointe, le planning de garde des enfants ;
- ✓ Avis d'imposition ou de non-imposition, et/ou attestation de revenus perçus à l'étranger.

A partir de la deuxième année de fréquentation, nous vous ferons parvenir le dossier pour apporter toute modification éventuelle, avec date et signature obligatoires.

QUELS JUSTIFICATIFS L'USAGER DOIT-IL FAIRE PARVENIR EN CAS DE MODIFICATION DE SA SITUATION FAMILIALE ?

- ✓ Toutes pièces justificatives d'un changement intervenu dans la situation familiale (mariage, divorce, droit de garde de l'enfant, changement d'adresse, de numéro de téléphone ...).

ACTIVITÉS CONCERNÉES PAR LE DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION
<input type="checkbox"/> ACCUEIL GARDERIE MATIN ET SOIR
<input type="checkbox"/> RESTAURATION SCOLAIRE
<input type="checkbox"/> ACCUEIL MERCREDI

Complétez la suite de cette première page une seule fois dans l'année.
Elle sera valable pour toutes les activités indiquées ci-dessus choisies pour vos enfants.

**DOSSIER À RENDRE
IMPÉRATIVEMENT
POUR
LE 12 JUILLET 2019**

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Restauration scolaire Accueil périscolaire matin et soir

REPRÉSENTANT LÉGAL 1 :

NOM : ----- Prénom : -----
N° : ----- Rue : -----
Code postal : ----- Commune : -----
Tél Domicile : ----- Mobile : -----
Adresse courriel : -----
Coordonnées de l'employeur : -----
Tél Professionnel : -----
Adresse courriel : -----

REPRÉSENTANT LÉGAL 2 :

NOM : ----- Prénom : -----
N° : ----- Rue : -----
Code postal : ----- Commune : -----
Tél Domicile : ----- Mobile : -----
Adresse courriel : -----
Coordonnées de l'employeur : -----
Tél Professionnel : -----
Adresse courriel : -----

Régime :

Allocataire CAF (régime général) Régime spécial (MSA ou autre) Sans régime

Numéro d'allocataire : -----

NOM, Prénom de l'allocataire et numéro de CAF, MSA ou autre : -----

Nombre d'enfants à charge : -----

Situation familiale : Marié(e) Couple Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)

ENFANT				
NOM	Prénom	Date de naissance	Primaire - Classe	Maternelle - Classe

PERSONNES AUTORISÉES À PRENDRE EN CHARGE L'ENFANT :

3 personnes maximum. Il est recommandé de présenter ces personnes au préalable, et ce **à l'exclusion de tout mineur.**
Il est vivement conseillé de prévenir la directrice ou les agents communaux par téléphone en cas d'imprévu.

1) NOM : ----- Prénom : ----- Téléphone : -----

Lien avec l'enfant : Ami(e) Assistante maternelle Grands-parents Autre

Précisez : -----

Cochez la ou les cases suivantes si vous autorisez cette personne à :

Venir chercher les enfants (NOM Prénom) -----

Etre prévenue en cas d'urgence OUI NON

2) NOM : ----- Prénom : ----- Téléphone : -----

Lien avec l'enfant : Ami(e) Assistante maternelle Grands-parents Autre

Précisez : -----

Cochez la ou les cases suivantes si vous autorisez cette personne à :

Venir chercher les enfants (NOM Prénom) -----

Etre prévenue en cas d'urgence OUI NON

3) NOM : ----- Prénom : ----- Téléphone : -----

Lien avec l'enfant : Ami(e) Assistante maternelle Grands-parents Autre

Précisez : -----

Cochez la ou les cases suivantes si vous autorisez cette personne à :

Venir chercher les enfants (NOM Prénom) -----

Etre prévenue en cas d'urgence OUI NON

AUTORISATION DE LA PUBLICATION DE L'IMAGE DE VOTRE ENFANT

Je soussigné(e), -----
représentant légal du (des) mineur(s)-----

Autorise la publication d'images de mon (mes) enfant(s) dans la presse locale et nationale et sur les supports de communication de la commune (site Internet, La Gazette....)

N'autorise pas la publication d'images de mon (mes) enfant(s)

Fait à :le

Signature(s) :

ASSURANCE

L'enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle accident corporel.

NOM et adresse de la compagnie : -----

Numéro de contrat : -----

A défaut de responsabilité civile, je m'engage, dans le cas où mon (mes) enfant (s) est (sont) scolarisé (s), à produire chaque année l'attestation dans le mois qui suit la rentrée scolaire.

Fait à :le

Signature(s) :

JE M'ENGAGE à venir chercher l'enfant avant l'heure de fermeture

de l'accompagnement aux devoirs

de l'accueil du soir

de l'accueil du mercredi

J'AUTORISE à faire procéder à l'hospitalisation de mon enfant en cas de besoin

JE DÉGAGE la commune de Bezannes de toute responsabilité vis-à-vis de l'enfant après les heures de prise en charge (18 h 30 maximum)

J'ATTESTE avoir pris connaissance du règlement unique et m'engage à le faire respecter.

Fait à :le

Signature(s) :

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTÉ

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Restauration scolaire
Accueil périscolaire matin et soir

INSCRIPTIONS

Conformément à notre règlement intérieur, tout enfant de maternelle (PS, MS, GS) ne pourra pas participer à plus de 2 temps d'accueil par jour, sauf justificatifs ponctuels.

1 – ACCUEIL GARDERIE MATIN ET SOIR

MATERNELLE

INSCRIPTION

Jours et périodes à cocher dans le tableau ci-dessous :

Garderie	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Occasionnel
7 h 45 à 8 h 30					
16 h 30 à 17 h 30					
17 h 30 à 18 h 30					

ÉLÉMENTAIRE

INSCRIPTION

Jours et périodes à cocher dans le tableau ci-dessous :

Garderie	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Occasionnel
7 h 45 à 8 h 30					
16 h 30 à 17 h 30					
17 h 30 à 18 h 30					

2 – RESTAURATION SCOLAIRE

Je soussigné(e),

- Inscrit mon enfant tous les jours de la semaine
- Inscrit mon enfant à des jours fixes de la semaine
Lundi Mardi Jeudi Vendredi
- Inscrit mon enfant occasionnellement

3 – MERCREDI

Je soussigné(e),

- Inscrit mon enfant le matin seulement sans repas (8h00 – 12h30). Départ à partir de 12h20
- Inscrit mon enfant l'après-midi seulement sans repas (13h30 – 18h00)
Arrivée à partir de 13h20. Départ à partir de 17h50.
- Inscrit mon enfant la journée complète avec repas apporté par les parents (8h00 – 18h00)

Fait à :le

Signature(s) :